

OGM : LES ETATS EUROPEENS REJETTENT LE PROJET DE LA COMMISSION

Réunis jeudi dernier en Conseil, les ministres de l'environnement des 27 ont à une large majorité rejeté la proposition de la Commission européenne visant à laisser les Etats membres libres d'autoriser ou non la culture des OGM sur leur territoire. Avec cette proposition, Bruxelles espérait mettre fin au blocage actuel sur les autorisations.

Or, selon Chantal Jouanno, la secrétaire d'Etat française à l'écologie, aucune discussion ne sera possible tant que la Commission n'aura pas répondu aux demandes exprimées par les ministres de l'environnement en décembre 2008 sur le renforcement de l'évaluation des OGM, l'analyse des conséquences macro-économiques de leur mise en culture et le renforcement de l'Agence européenne pour la sécurité alimentaire (AESA). « *Rien de cela ne nous a été fourni* » a-t-elle commenté.

Par ailleurs, une pétition lancée en mars 2010 demandant un moratoire sur les OGM en Europe a obtenu le million de signatures citoyennes nécessaire pour être examinée par l'exécutif européen; elle devrait être remise prochainement au Président Barroso. La Commission européenne se trouve donc pour la première fois confrontée à cette procédure, instaurée par le Traité de Lisbonne, qui la contraint à répondre dans un délai de quatre mois. Bien que n'ayant qu'une valeur consultative, l'initiative européenne contribue cependant à accroître la pression sur Bruxelles.

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne